

La Fédération Française de la Franchise accueille deux nouveaux adhérents

La FFF annonce intégrer deux nouveaux adhérents avec l'arrivée du réseau de salons de coiffure COIFF&CO et du réseau de restauration rapide, FRENCH COFFEE SHOP. Ces deux nouvelles adhésions portent le nombre des adhérents de la FFF à 189 réseaux de franchise. Une bonne dynamique qui prouve le rôle important de la FFF dans la promotion et la défense des intérêts de la franchise en France.



Née en 2002 sur le bassin d'Arcachon, l'enseigne French Coffee Shop compte désormais plus d'une cinquantaine de points de vente en France. L'âme de French Coffee Shop se retrouve essentiellement dans ses recettes de boissons chaudes ou glacées, ultra gourmandes et généreuses, à base de café et/ou chocolat mais aussi dans ses smoothies 100% fruits et ses incontournables Bubble Tea. L'offre s'articule également autour d'une gamme de snacking sucré et salé afin de répondre à tous les besoins de consommations et de sa clientèle et ce, à tout moment de la journée. Les points de vente sont chaleureux et cosy, équipés d'une connexion Internet, pour permettre à chacun de pouvoir s'installer en famille, entre amis ou pour pouvoir travailler.

frenchcoffeeshop.com

« Pour nous, l'adhésion à la FFF se faisant sur la validation du respect de l'équité et la transparence, la bonne transmission du savoir-faire, la qualité de l'accompagnement, le contrat de franchise, cela représentait un réel gage de qualité et de légitimité aussi bien pour nos franchisés que pour nos candidats à la franchise et nos partenaires. Il s'agit pour nous de la concrétisation de deux années de travail, de restructuration interne et de préparation du développement, nouvellement en franchise » souligne Carole STUPFEL, Secrétaire Générale de French COFFEE SHOP.

French COFFEE SHOP devient adhérent de la FFF en qualité de « nouvelle franchise »



Créé en 1991, Coiff&Co est une enseigne du groupe Provalliance (Franck Provost, Jean-Louis David, Saint Algue, Maniaty Paris...). A travers plus de 400 salons en France, Coiff&Co offre la possibilité d'accéder à des coiffures à bas prix. Pour y parvenir, l'enseigne a réinventé les services traditionnels en salon. Réputés pour leur convivialité et l'originalité du parcours client, les salons de coiffure Coiff&Co fondent leur succès autour d'une offre attractive en termes de pouvoir d'achat, de l'excellente formation de ses coiffeurs et de l'ambiance chaleureuse qui y règne.

coiffandco.com

« Nous sommes très heureux de devenir adhérent de la Fédération Française de la Franchise en reconnaissance de notre notoriété et de notre savoir-faire alors que nous fêtons cette année nos 30 ans » explique Jean-Philippe Sionneau, directeur communication du Groupe Provalliance.

À propos de la Fédération Française de la Franchise

Acteur majeur du dynamisme de l'économie française, la **Fédération Française de la Franchise** est la fédération professionnelle des franchiseurs et de leurs franchisés depuis 1971. Elle représente le modèle de la franchise, un modèle d'entrepreneuriat fondé sur le transfert du savoir-faire et le partage de valeur. Son rôle est de promouvoir, défendre et pérenniser le modèle de la franchise, mais également de fédérer son écosystème et de créer les outils et l'environnement propice au développement et à la performance des réseaux de franchise. La Fédération Française de la Franchise a créé en 1981 le Salon Franchise Expo Paris, devenu depuis un rendez-vous annuel international majeur de la franchise.

La franchise représente en France 1 965 réseaux, 79 134 points de vente franchisés, pour plus de 68 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'activité génère 795 441 emplois (directs et indirects). En 2009, la FFF a créé L'Académie de la franchise, premier organisme de formation aux métiers de la franchise, dont l'offre est dédiée aux futurs franchisés, mais aussi aux futurs et actuels franchiseurs.

En savoir plus

franchise-fff.com

